

AGIR POUR PRÉSERVER LA FORÊT DE SOIGNES

La Forêt de Soignes constitue un patrimoine exceptionnel unique en Europe grâce, notamment, à sa hêtraie cathédrale. Il s'agit d'un véritable atout pour la Région de Bruxelles-Capitale, une richesse essentielle pour la qualité de vie des Bruxelloises et Bruxellois. La préservation et la conservation de la Forêt de Soignes sont donc prioritaires dans la politique environnementale menée à Bruxelles.

QUE FAIT-ON POUR PRÉSERVER LA HÊTRAIE ?

Un plan de gestion, d'une durée de validité de 24 ans, a été adopté en 2003. Ce plan prévoit de remplacer progressivement les peuplements de hêtres les plus âgés par des jeunes hêtres et par d'autres essences. L'objectif final est de maintenir la hêtraie cathédrale sur 50% de la surface de la forêt (contre 65% en 2003).

LES HÊTRES SONT-ILS MENACÉS ?

Avant que la gestion de la Forêt de Soignes ne soit reprise par la Région, la situation s'est dégradée pendant des décennies. Résultat : beaucoup d'arbres ont maintenant près de 200 ans et sont sur le déclin. Mais le vieillissement de la forêt ne semble plus être la seule cause du dépérissement accéléré des arbres constaté ces dernières années.

Plusieurs études menées récemment par l'UCL et le Centre de développement agroforestier de Chimay attestent que la majorité des hêtres présente des signes de mauvaise santé et que ce dépérissement touche les arbres de toutes les tranches d'âges.

Selon une étude de Gembloux Agro-Bio Tech, le hêtre, particulièrement sensible à la sécheresse, souffrira de l'évolution des conditions climatiques et ce, davantage que les autres essences. Sa présence

en Forêt de Soignes en Région bruxelloise après 2100 serait compromise ! Les experts sont clairs : pour transmettre une forêt en bonne santé aux générations futures, il faut diversifier les essences d'arbre et revoir les objectifs du plan de gestion.

LE PLAN DE GESTION

Le plan de gestion de 2003 prévoit de remplacer progressivement les massifs les plus âgés de la hêtraie cathédrale. Mais ce n'est pas le seul axe de gestion de cette forêt qui a de multiples facettes et de multiples usages. Ainsi, le plan prévoit entre autres :

- ▶ d'augmenter la biodiversité de la forêt (zone Natura 2000) ;
- ▶ de mettre en valeur son patrimoine historico-culturel ;
- ▶ d'assurer l'accueil du public (accès, sécurité, viabilité) ;
- ▶ de permettre une bonne cohabitation des différentes activités de loisir ;
- ▶ d'encourager toute pratique qui pourrait protéger la qualité des sols ;
- ▶ d'informer et sensibiliser le public à la nature et à la gestion durable ;
- ▶ de protéger les ressources en eau du site ;
- ▶ de maintenir la forêt dans un bon état de propreté.

QUELQUES CHIFFRES

- Moins de 5% des hêtres observés en Forêt de Soignes sont sains ;
- Plus de deux hêtres observés sur trois présentent les signes d'un dépérissement net ;
- La défoliation touche toutes les tranches d'âge, y compris les arbres les plus jeunes.

Quelles sont les caractéristiques qui rendent la Forêt de Soignes aussi sensible aux changements climatiques ?

- ▶ de nombreux peuplements de hêtres sont âgés et sur le déclin ,
- ▶ les arbres ont le même âge et ont tous une taille exceptionnellement élevée ce qui les rend particulièrement sensibles aux tempêtes ;
- ▶ la profondeur des sols en Forêt de Soignes est réduite ce qui rend les arbres particulièrement sensibles aux sécheresses et aux vents forts.

FAUT-IL REVOIR CE PLAN DE GESTION ?

Notre objectif est de transmettre aux générations futures une forêt attrayante et en bonne santé.

Si révision du plan de gestion il y a, elle sera discutée dans le cadre d'un véritable débat démocratique organisé par Bruxelles Environnement. Les associations, habitants, experts seront invités à donner leur avis et une nouvelle consultation publique sera organisée. Elle sera évidemment menée en concertation avec les autres administrations (la Commission Royale des Monuments et Sites (CRMS), la Direction des Monuments et Sites (DMS), l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement (AATL), les communes concernées).

Une réunion publique sera également organisée en septembre pour présenter les résultats des études scientifiques sur l'état sanitaire des arbres de la Forêt de Soignes et son évolution attendue.

AURONS-NOUS ENCORE UNE BELLE FORÊT À BRUXELLES DANS LE FUTUR ?

La gestion de la Forêt de Soignes par Bruxelles Environnement se fait en respectant les modes de gestion les plus respectueux de la forêt et de sa régénération. En témoigne le fait que nous avons obtenu le label « FSC » qui garantit, par un organisme extérieur et indépendant, que la Forêt de Soignes est gérée de manière durable.

Grâce à une gestion responsable et prévoyante, il sera possible de transmettre aux générations futures une Forêt de Soignes incluant une certaine part de hêtraie en pleine vitalité.

